



PLOËRMEL

actualités

juillet 2014

bulletin municipal de Ploërmel ■ n° 18



Cet été,
la culture bat
son plein !

2	Agenda
	Coordonnées des services
3	Éditorial
4 - 6	Actualités
7 - 9	Votre conseil municipal
10 - 12	Votre ville
13	Vos commerçants
14 - 15	Votre été CULTURE
16 - 17	Vos enfants
18 - 19	Votre médiathèque
20 - 21	Votre été SPORT
22	Votre santé
23	Tribunes
24	Appel à collectage

Les commissions passées

Administrative : 20 mai
Sport : 2 juin
Éducation : 5 juin
Finances : 11 juin

Services

Mairie
 Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 73
 Mail : mairie@ploermel.com
Horaires :
 lundi > mercredi : 9h-12h/13h30-17h30
 jeudi : 9h-12h/13h30-18h
 vendredi : 9h-12h/13h30-17h
 samedi : 9h-12h (accueil et état civil)

Police municipale
 Place de la Mairie - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 90

Centre Communal d'Action Sociale
 26, rue du G^{al} Leclerc - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 75
 Mail : cias@ploermel.com
Horaires :
 lundi > vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

Office du Tourisme
 5 rue du Val - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 02 70
 Mail : accueil@tourisme-ploermel.com

Transports scolaires
 Tél. 02 97 72 33 08

Pôle culturel
 Rue de Guibourg - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 08 21
 Mail : poleculturel@ploermelcommunaute.com

Médiathèque
 Cloître des Carmes - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 28 25
 Mail : mediatheque@ploermel.com

École de musique - Tél. 02 97 74 12 15

Pôle des sports
 Centre des arts martiaux
 rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 74 05 10

Piscine
 Rue de Redon - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 93 67 74
 Mail : piscine@ploermelcommunaute.com

Maison de l'Enfance
 Rue Pierre de Coubertin - 56800 Ploërmel
 • Relais Assistants Maternels :
 Tél. 02 97 73 57 95
 • Accueil de loisirs : Tél. 02 97 93 68 13
 • Multi-accueil : Tél. 02 97 93 63 80

Pôle aménagement, urbanisme, environnement
 Place de la mairie - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 20 96
 mail : paue@ploermelcommunaute.com

Déchèterie
 P.A. du Bois Vert - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 93 67 23

Services Techniques
 2, rue des Clos - 56800 Ploërmel
 Tél. 02 97 73 58 40
 Mail : accueil.st@ploermel.com

Retrouvez les horaires de tous les services sur www.ploermel.fr

Agenda

Informations et réservations au pôle culturel au 02 97 74 08 21 ou à l'Office de tourisme de Ploërmel au 02 97 74 02 70

Jusqu'au 31 juillet : exposition d'aquarelles, hôtel de ville, Ploërmel

5 juillet > 31 août : exposition « Transparences », chapelle bleue, Ploërmel (p.15)

18 juillet, 20h30 : concert de Liù et fest-noz avec *Alambig Elektrik*, château de Trécesson, Campénéac (p.14)

18 & 19 juillet : braderie des commerçants, centre-ville

25 juillet, 20h30 : concert de *Vishten* et *Dom Duff*, étang du Miny, Gourhel (p.14)

1^{er} août, 20h30 : concert de musique du monde avec *Yom* et *Wang Li*, Montterlot (p.14)
 À partir de 18h, venez également participer au pique-nique géant !

9 août : gala de football organisé par Roc Loisirs, Stade municipal Patrick Caillaud, Ploërmel

16 août, 20h30 : Fête de la St Armel - concert de rock celtique avec *Mirror Field* et *David Pasquet Group*, suivi d'un fest-noz avec *Beat Bouet Trio* et *HIKS*, Ploërmel (p.15)

6 septembre : forum des associations, halle des sports, Ploërmel

6 & 7 septembre : courses hippiques, Ploërmel

7 septembre : kermesse de l'Ehpad St Antoine, Ploërmel

20 septembre : *Devoir de mémoire du centenaire 1914*

20 & 21 septembre : journées européennes du patrimoine, Ploërmel

21 septembre : marche/course La Ploërmelaise, zone Calé du lac, Ploërmel (p.21)

21 septembre : courses hippiques, Ploërmel

Merci de votre confiance



C'est une joie pour moi de m'exprimer dans cet éditorial.

Cet honneur, je le dois à la confiance que m'ont accordée les Ploërmelaises et Ploërmelais à l'occasion des dernières élections municipales et je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre soutien.

Cette confiance m'a également porté à la tête de Ploërmel Communauté et plus récemment à la présidence du Pays de Ploërmel, Cœur de Bretagne. Tous les éléments sont donc rassemblés pour que notre action soit efficace et déterminante pour l'avenir.

La campagne électorale est terminée, le temps de débats et des slogans enflammés doit faire place à celui du travail et de l'efficacité au profit de Ploërmel et ses habitants.

C'est dans ce sens, que mon équipe et moi-même sommes engagés depuis près de 3 mois et pour toute la durée du mandat qui nous a été confié.

Notre engagement est, et sera, sur des projets concrets, nous ne serons pas dans la polémique mais dans la pratique. Seul l'intérêt général des Ploërmelais nous motive et seule l'action nous anime, bien sûr il faut débattre avant de décider mais la discussion ne doit pas étouffer la décision.

Nous serons à votre écoute et nous sommes à votre service dans l'intérêt de tous.

Merci encore de votre confiance.

Patrick LE DIFFON
 maire de Ploërmel
 président de Ploërmel Communauté
 conseiller général du Morbihan
 président du Pays de Ploërmel

Bulletin municipal n°18 – Été 2014
 Directeur de la publication : Patrick Le Diffon.
 Comité de rédaction : A. Hervé, B. Oger, C. Houbloup
 Ont collaboré à ce numéro : A. Le Moulec, J. Jagoury, M. Thomas, A. Le Boudouil, É. Péchard, L. Duval, G. Mabo, M. Olivier
 Crédits photographiques : A. Le Moulec, R. Harnois, J.F. Guillon, Y. Mainguy
 Création en-tête / Création magazine / Exécution : Aurélie Le Moulec
 Impression : RIM – PA de la Chaussée – 56220 MALANSAC
 Tirage : 5 000 exemplaires



Carte nationale d'identité : la validité passe à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes de plus de 18 ans.



L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées depuis le 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles sont valables 10 ans lors de la délivrance.

Certaines difficultés ont cependant été identifiées par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international qui fait le point sur les pays qui acceptent (ou pas) les cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée. Pays acceptant la carte nationale d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage : Bulgarie, Hongrie, Monaco, Monténégro, Slovaquie, Suisse et Tunisie (uniquement pour les binationaux ou les personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme). Pays dont les autorités exigent que le séjour ne dépasse pas la date de validité inscrite sur la carte : Malte, Serbie et Turquie.

! Attention : un certain nombre de pays n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation des cartes nationales d'identité dont la validité est prolongée comme documents de voyage. Il s'agit des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, République tchèque, Islande, Liechtenstein, Norvège, Andorre, Vatican, Saint-Marin, Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Égypte, et Maroc. Aussi, pour éviter tout problème au cours d'un voyage, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Information pratique : il est inutile de vous déplacer à la mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Une question ? Vous pouvez contacter le service population et citoyenneté au 02 97 73 20 73.

Site internet

Nouvelle rubrique d'information

La municipalité met désormais en ligne, l'intégralité de ses arrêtés municipaux.

Disponibles sur www.ploermel.fr, onglet « Une commune », rubrique **Arrêtés municipaux**, ces derniers sont consultables en ligne ou téléchargeables.

Ploërmel, ville amie des enfants !

Officiellement labellisée « Ville amie des enfants », Ploërmel a reçu son titre lors d'une cérémonie à Paris le 22 janvier 2014. Le 25 juin, c'est monsieur Bernard OGER, adjoint à la vie en ville, au patrimoine et au tourisme, qui est allé chercher la labellisation « **Ma commune a du cœur** » (voir p. 22)



À vendre Terrain situé à St Jean de Villenard

À proximité de l'école, la ville de Ploërmel a réalisé un lotissement à Saint-Jean de Villenard en 2006. Un terrain de 718 m² est toujours disponible à la vente dans le lotissement de Saint Jean de Villenard, au prix de 21 540 €.

Conditions & renseignements auprès de la mairie au 02 97 73 20 73.

Rythmes scolaires : où en est Ploërmel ?

Favoriser la réussite scolaire de tous les enfants, telle est l'ambition de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire. Pour ce faire, il est prévu l'allègement de la journée d'enseignement de l'élève mais également de contribuer à son épanouissement par le biais d'une ouverture plus large sur les activités culturelles, sportives...

Le sens de la loi

Favoriser la réussite de tous les élèves en :

- instaurant un meilleur équilibre entre le temps scolaire et le temps périscolaire,
- allégeant la journée d'enseignement,
- permettant un accès plus large à la culture, au sport et aux loisirs éducatifs.

Ce qui va changer pour les enfants de la commune :

- allègement de la journée scolaire avec 30 à 45 min d'école en moins chaque jour,
- ouverture aux activités culturelles et sportives avec le développement des Activités Extra-Scolaires (AES),
- engagement des élus pour accueillir gratuitement les enfants lors du temps libéré par la réforme,
- possibilité pour les parents qui le peuvent de venir chercher leur(s) enfant(s) plus tôt.

Septembre 2014 : mise en place de la réforme

Tous les élèves de primaire des écoles de Ploërmel travailleront **4 jours et demi par semaine** à compter de la rentrée prochaine. Le temps des apprentissages fondamentaux le matin sera ainsi renforcé, avec une matinée supplémentaire le mercredi.

Des activités extra-scolaires (AES)

Ploërmel Communauté proposera aux enfants d'élémentaire (CP-CM2) des écoles publiques et privées de participer à différentes activités lors de la pause méridienne : sculpture, escrime, vidéo, activités manuelles... Les enfants qui le souhaitent pourront choisir une activité par semaine et par période. Les inscriptions auront lieu auprès de l'école la semaine de la rentrée.

Un temps d'accueil renforcé

Dans toutes les écoles, les élèves seront **accueillis gratuitement** lors des temps libérés par la réforme. Le versement du fond d'amorçage par l'État permettra de compenser la majeure partie des coûts supplémentaires.

Le mercredi : garderie et accueil de loisirs

Les garderies des écoles seront ouvertes **dès 7h30**, dans les mêmes conditions que les autres jours de la semaine. Le mercredi midi, une surveillance des enfants sera assurée gratuitement jusqu'à 12h dans les écoles privées et 12h30 dans les écoles publiques. Ploërmel Communauté prendra en charge, dès la fin de la classe, les enfants inscrits au centre de loisirs. Les enfants, accompagnés par un animateur, seront transférés en bus vers la cantine de Jules Verne, où ils pourront prendre leur repas.



	7H30	8H30	11H30	13H45	16H	16H30	19H
Lundi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne Activités Extra Scolaires	Temps scolaire	Garderie gratuite		Garderie payante
Mardi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne Activités Extra Scolaires	Temps scolaire	Garderie gratuite		Garderie payante
Mercredi	Garderie	Temps scolaire	Garderie gratuite	Accueil de loisirs			
Jeudi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne Activités Extra Scolaires	Temps scolaire	Garderie gratuite		Garderie payante
Vendredi	Garderie	Temps scolaire	Pause méridienne Activités Extra Scolaires	Temps scolaire	Garderie gratuite		Garderie payante

Exemple d'emploi du temps réalisé pour chaque école de Ploërmel. Retrouvez-les en téléchargement sur www.ploermel.fr, onglet « Un espace à vivre », rubrique « Enfance/Jeunesse > Scolarité ».

Langue bretonne

Apprendre, parler et plus encore

Près de 5 000 personnes sont inscrites dans les cours et stages de breton. Les cours du soir regroupent le public le plus nombreux (3500 apprenants). Il existe également des stages de 6 mois organisés par des centres de formation. Cette formule se développe beaucoup : il y a désormais 3 fois plus de stagiaires dans ces formations qu'il y a 10 ans. Ces stagiaires passent un diplôme d'État, le Diplôme de Compétence en Langue, qui leur servira notamment lors d'entretiens de recrutement car la langue bretonne est devenue une compétence recherchée : 1 300 postes de travail sont liés à sa connaissance (dans l'enseignement, les médias, le monde associatif, l'édition, les crèches...). Apprendre le breton pour parler, sans aucun doute, mais aussi de plus en plus pour travailler.

Deskiñ, komz ha muioc'h c'hoazh

Tost 5 000 den deuet zo enskrivet e stummadurioù da zeskiñ brezhoneg. 3500 anezho zo gant kentelioù-noz. Stajoù zo ivez hag efedus-tre eo ar stummadurioù 6 miz a zo bet savet gant kreizennoù-stummañ. 3 gwech muioc'h a dud zo er stajoù-se eget 10 vloaz zo hag e fin o 6 miz e vez tremenet un Diplom Stad gant ar stajidi, an Diplom Barregezh Yezh. Kement-se a sikouro an implijerien da zibab anezho evit ur post rak ar brezhoneg zo deuet da vezañ ur varregezh priziet evit labourat : ouzhpenn 1 300 post-labour a zo ma'z eus ezhomm da gomz brezhoneg (er c'helenn, er mediaoù, er c'hevredigezhioù, en embann, er magourioù...). Deskiñ brezhoneg evit komz sur, evit kavout labour ivez.



Pour plus d'informations
Evit muioc'h a ditouro
www.opab-oplb.org
ofis@ofis-bzh.org

Inventaire du patrimoine ploërmelais

La ville de Ploërmel souhaite valoriser son patrimoine. Pour ce faire, elle vient de lancer un large inventaire de son patrimoine bâti. Véritable outil, il servira de base pour tout futur projet patrimonial et permettra de dégager les grands axes de valorisation du patrimoine, de faire connaître les spécificités locales, de mettre en évidence des édifices peu connus, ou encore d'alerter sur la nécessité de restaurer certains éléments bâtis.

L'inventaire est réalisé par un volontaire en service civique mis à disposition pour une durée de 8 mois, par l'association Concordia. Une convention a été signée le 14 avril dernier entre les deux parties en co-charge du projet. Ce partenariat fait suite à une collaboration de longue date entre l'association et la commune qui ont œuvré sur le patrimoine ploërmelais à travers 4 chantiers internationaux de bénévoles depuis 2011.

La mission sera menée par Romain BLANCHARD, Bernard OGER, adjoint à la ville, au Tourisme et au Patrimoine, et Nolwenn MELCHIOR, chargée de Mission Bretagne pour l'association Concordia. Romain BLANCHARD bénéficie d'un bureau auprès de l'équipe de la Direction des affaires culturelles de Ploërmel située au Pôle culturel (rue de Guibourg).

Inventorier le patrimoine culturel de ploërmel

Le projet démarre par une actualisation et un élargissement de l'inventaire déjà effectué sur la commune dans les années 1980 par le service de l'Inventaire de Bretagne de la DRAC (aujourd'hui compétence de la Région Bretagne). Un recensement exhaustif du patrimoine rural sera réalisé : patrimoine religieux (croix, fontaines, chapelles...), mais également fermes, dépendances, manoirs, édifices publics, maisons d'habitations... Ce premier temps de travail, qui amènera le volontaire à parcourir tout le territoire communal, lui permettra d'acquiescer une vision d'ensemble du bâti ancien de Ploërmel.

L'étude pourra également inclure des éléments du patrimoine immatériel (vidéos, traditions orales, témoignages...) et prendre en compte les objets mobiliers.

S'appuyant sur ce recensement, suivra une phase d'étude plus approfondie des éléments bâtis remarquables ou des éléments représentatifs du territoire ou de l'architecture bretonne, et qui pourra apporter des connaissances nouvelles sur le patrimoine de Ploërmel.



Conseil municipal : quel élu, quelle commission ?

Approuvées par délibération du conseil municipal du 28 avril 2014, les commissions municipales sont au nombre de neuf.

1 Commission Travaux

- Lucien LE BORGNE, Christian GA-VAUD, Fabienne JOSSE, Marine CHAPEL, Aurélie DENOUAL (liste Ploërmel en mouvement),

- Béatrice LE MARRE (liste Ploërmel avec passion),

- Myriam ALLOYER (liste Ploërmel nouvel élan).



2 Commission Finances, ressources humaines et systèmes d'information

- Jacques MIKUSINSKI, Elisabeth DERVAL, Jean-Claude JUMEL, Servane LECORNIER, Stéphane SIMON (liste Ploërmel en mouvement),

- Arnaud LE PIOUF (liste Ploërmel avec passion),

- Paul ANSELIN (liste Ploërmel nouvel élan).

3 Commission Affaires sociales

- Marie-Thérèse FEVRIER, Brigitte THOMAS, Rozenn HELUARD, Géraldine RIO, Mohamed AZGAG (liste Ploërmel en mouvement),

- Françoise COYAC (liste Ploërmel avec passion),

- Camille SIRO (liste Ploërmel nouvel élan).

4 Commission Urbanisme

- Pierre-Jean JARNO, Bernard OGER, Marine CHAPEL, Brigitte THOMAS, Christian GAVAUD (liste Ploërmel en mouvement),

- Béatrice LE MARRE (liste Ploërmel avec passion),

- Myriam ALLOYER (liste Ploërmel nouvel élan).

5 Commission Éducation, affaires scolaires et jeunesse

- Maurice OLIVIER, Chantal NICOLAS, Aurélie DENOUAL, Rozenn HELUARD, Stéphane SIMON (liste Ploërmel en mouvement),

- Françoise COYAC (liste Ploërmel avec passion),

- Myriam ALLOYER (liste Ploërmel nouvel élan).

6 Commission Affaires sportives, culturelles et vie associative

- Stéphane SIMON, Alain HERVE, Chantal NICOLAS, Maurice OLIVIER, Servane LECORNIER (liste Ploërmel en mouvement),

- Arnaud LE PIOUF (liste Ploërmel avec passion),

- Camille SIRO (liste Ploërmel nouvel élan).



7 Commission Vie en ville, patrimoine, tourisme, foires et marchés, embellissement

- Bernard OGER, Fabienne JOSSE, Christian GAVAUD, Jacques MIKUSINSKI, Mohamed AZGAG (liste Ploërmel en mouvement),

- Gérard PAYOT (liste Ploërmel avec passion),

- Paul ANSELIN (liste Ploërmel nouvel élan).



8 Commission Sécurité et prévention

- Jean-Claude JUMEL, Elisabeth DERVAL, Aurélie DENOUAL, Chantal NICOLAS, Alain HERVE (liste Ploërmel en mouvement),

- Gérard PAYOT (liste Ploërmel avec passion),

- Camille SIRO (liste Ploërmel nouvel élan).

9 Commission Cimetière

- Elisabeth DERVAL, Bernard OGER, Martine TORCHEUX (liste Ploërmel en mouvement),

- Françoise COYAC (liste Ploërmel avec passion),

- Myriam ALLOYER (liste Ploërmel nouvel élan).

Votre conseil municipal



Patrick LE DIFFON
maire de Ploërmel
président de Ploërmel Communauté
conseiller général du Morbihan
président du Pays de Ploërmel



Lucien LE BORGNE
1^{er} adjoint aux travaux,
à la voirie et
aux bâtiments



Jacques MIKUSINSKI
2^e adjoint aux finances,
ressources humaines et
systèmes d'information



Marie-Thérèse FÉVRIER
3^e adjointe à l'action
sociale et la santé



Bernard OGER
4^e adjoint à la vie en
ville, au patrimoine
et au tourisme



Elisabeth DERVAL
5^e adjointe à
l'administration
générale



Pierre-Jean JARNO
6^e adjoint à l'urbanisme
et à l'environnement



Fabienne JOSSE
7^e adjointe à l'économie,
au commerce et
à l'artisanat



Brigitte THOMAS
8^e adjointe à l'insertion
et à l'emploi



Stéphane SIMON
conseiller municipal
délégué à la vie sportive



Alain HERVÉ
conseiller municipal
délégué à la culture



Maurice OLIVIER
conseiller municipal
délégué à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse



Jean-Claude JUMEL
conseiller municipal
délégué à la sécurité
et à la prévention



Christian GAVAUD
conseiller municipal
délégué aux travaux



Chantal NICOLAS
conseillère municipale
déléguée à la vie
associative



Rozenn HÉLUARD
conseillère municipale
déléguée au monde
agricole et à la vie
en campagne



Mohamed AZGAG
conseiller municipal



Servane LECORNIER
conseillère municipale



Aurélie DENOUIL
conseillère municipale



Marine CHAPEL
conseillère municipale



Géraldine RIO
conseillère municipale



Martine TORCHEUX
conseillère municipale



Béatrice LE MARRE
conseillère municipale



Arnaud LE PIOUF
conseiller municipal



Françoise COYAC
conseillère municipale



Gérard PAYOT
conseiller municipal



Paul ANSELIN
conseiller municipal



Myriam ALLOYER
conseillère municipale



Camille SIRO
conseiller municipal

Votre conseil municipal

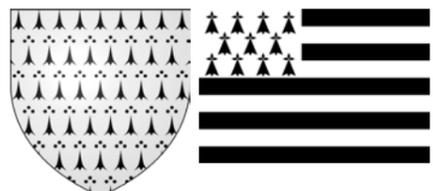
L'emblème de la ville

Mis au placard pendant 6 ans, l'emblème historique de Ploërmel « d'hermines au léopard lionné de sable, couronné d'azur, tenant à sa patte gauche un drapeau du même chargé de cinq mouchetures d'argent » (définition héraldique), retrouve sa place.

Ploërmel se devait reprendre l'usage de son blason dans sa forme antique, comme nous l'avons connu, quitte à le moderniser, voire le relooker plus tard.

Le blason héraldique n'est pas tenu de rester figé dans sa forme ancienne, il peut être modifié, modernisé, à condition que sa représentation respecte la définition qui lui a été donnée.

A côté de cet emblème héraldique, un logo peut même être créé par la ville, non pour le remplacer, mais pour des fonctions spécifiques et à condition qu'il ait un sens et soit représentatif d'un symbole qui soit une marque de la ville comme par exemple le logo de la Région qui n'a rien à voir avec le blason ou le drapeau de la Bretagne mais la symbolise assez bien avec le sigle d'hermine.



Blason de la Bretagne Drapeau de la Bretagne

Quoi que fasse la municipalité, soit elle utilise le blason antique, soit le modernise et s'attribue même un logo, elle se doit de respecter et conserver les attributs ou symboles des emblèmes de Ploërmel dont l'origine remonte à la nuit des temps, en tous cas bien avant ce 27 janvier de l'an de grâce 1816 où LOUIS XVIII les lui a concédées officiellement. En effet par ordonnance du 27 septembre 1814, le roi LOUIS XVIII a voulu autoriser les Villes et communes de France à reprendre leurs anciennes armoiries qui avaient pu leur être accordées par ses prédécesseurs pour services rendus.

À ce jour les traces les plus anciennes du blason de la ville se situent dans le cloître de l'ancien couvent des Carmes, sur l'encadrement de la porte d'entrée de l'ex salle capitulaire où ont siégé les États de Bretagne mais aussi la Communauté de Ville.

Ce blason a été exécuté soit lors de la construction des Carmes par le Duc Jean II son fondateur, soit en 1600 date de sa reconstruction partielle après sa démolition lors des guerres de la Ligue. La seconde trace subsistante et plus précise dans sa description héraldique, nous est donnée par le grand armorial de France établi en 1697 par le généalogiste d'HOZIER, à la demande du roi LOUIS XIV. Sa description est quelque peu différente du blason actuel concédé par Louis XVIII ; il est « d'hermine au léopard de gueule(rouge), couronnée en or, tenant à sa patte un drapeau d'argent semé d'hermines ».

Dans l'un et l'autre blason, on retrouve donc le champ d'hermines, un léopard portant un étendard symbolisant la Bretagne.

Manifestement il s'agit d'un blason qui dans sa définition héraldique semble assez prétentieux que Ploërmel n'a pu s'attribuer mais qui certainement lui a été concédé par un souverain breton pour qui elle était en son duché considérée comme « une bonne ville ».

En héraldique le léopard ou le lion qui est le même animal, seul sa position sur le blason permet de le différencier, signifie « combattant ou guerrier valeureux ».

Ploërmel ville combattante et valeureuse brandissant l'étendard de la Bretagne, est-ce mérité de son souverain ?

Nous savons que Ploërmel pendant toute l'existence du duché a été aimée, protégée et privilégiée par ses souverains, mais a-t-elle combattu, s'est-elle sacrifiée pour la patrie et son souverain au cours de son histoire ? Eh bien oui, au moins une fois.

C'est à l'occasion de « la guerre folle » de 1487-1488 de la France menée par le roi Louis XI contre le duché de Bretagne de François II. Plusieurs villes bretonnes ont été assiégées par l'armée française conduite par La Trémoille. 15 000 hommes pour les troupes françaises et 2 bandes d'artillerie mobile mènent une première offensive au cours du mois de mai 1487 qui aboutit à l'occupation française de plusieurs grandes villes de Bretagne (Ancenis, Chateaubriand, La Guerche, Fougères, Redon, Vannes), Ploërmel est la seule ville à relever le défi. Elle résiste héroïquement aux Français pendant plusieurs jours, mais des tirs et un pillage en règle le 1^{er} juin 1487 provoque sa capitulation sans condition. La ville est brûlée et ses habitants rançonnés. Si pour cette défense et résistance héroïque, des armoiries ne lui ont pas été concédées par le duc François II, Ploërmel a incontestablement mérité son blason et elle est légitime à en être fière et se doit de l'arbore.

VILLE DE PLOËRMEL



Et si tous ensemble nous adoptions le bon geste ?

La Municipalité met en place des moyens importants pour garantir un lieu de vie propre et agréable pour chacun. Chaque citoyen est invité à faire de même car la propreté est une exigence collective.

Habitants et commerçants, que vous soyez propriétaires ou locataires, l'entretien du trottoir jusqu'au caniveau (fil d'eau) est de votre responsabilité. Le nettoyage et le désherbage devant chez vous sont nécessaires pour la sécurité de tous, et garantissent l'accessibilité des piétons.

Des méthodes naturelles existent : désherbage manuel ou à l'aide d'une binette, à l'eau bouillante... (plus de conseils sur jardineraunaturel.org)

Mégots de cigarette, chewing-gums, papiers gras ou déjections canines contribuent à la dégradation et à la pollution de notre cadre de vie.

Utilisons les poubelles et les cendriers partout en ville pour jeter nos déchets !

Collecte des poubelles en ville «Je n'oublie pas de sortir mon bac la veille au soir et de le rentrer après le passage de la benne.»

Retrouvez l'intégralité du document sur le site www.ploermel.fr

État civil : bilan de l'année 2013

Les naissances

L'état civil a enregistré 839 naissances en 2013 (864 en 2012). Parmi ces bébés, 75 sont ploërmelais (90 en 2012).

Les prénoms les plus couramment donnés en 2013 sont :

- pour les filles : Léa (8), Inès (7), Adèle et Lola (6) (Camille, Manon et Alice en 2012),
- pour les garçons : Hugo et Léo (14), Jules (9), Nathan et Timéo (8) (Nolan, Lucas et Enzo en 2012).

Les décès

366 décès ont été comptabilisés en 2013 (355 en 2012) dont 71 ploërmelais (90 en 2012).

Les mariages

37 mariages ont été célébrés en 2013 (27 en 2012).

Bruits de voisinage

Les occupants et les utilisateurs des locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Plus d'informations auprès de la police municipale, Tél. 02 97 73 20 90

PLOËRMEL, VILLE PROPRE

La municipalité met en place des moyens importants pour garantir un lieu de vie propre et agréable. Cependant, elle invite chaque citoyen à prendre conscience que la propreté est une exigence collective.

ADOPTONS LES BONS GESTES !

1 DÉSHERBER DEVANT SA MAISON



Pour la sécurité de tous, propriétaires et locataires sont tenus de désherber et de nettoyer le trottoir situé devant chez eux jusqu'au caniveau (ou fil d'eau). Arrêté n°2014/186/PM



Centre technique municipal : livraison imminente

La construction du centre technique municipal touche à sa fin : la livraison du chantier est prévue début octobre. Pendant les mois d'été et de septembre, le second oeuvre (électricité, plomberie) et les aménagements extérieurs seront finalisés.

Le centre technique municipal est composé de **trois espaces de travail** :

- un bâtiment de 700 m² dédié au stockage du matériel de l'équipe en charge des **espaces verts** et des serres réparties sur une surface de 400 m² pour stocker des végétaux en fonction des saisons.

- un **espace administratif** de 370 m² équipé d'une salle de réunion, d'un local à archives, d'un espace d'accueil et des bureaux. Accueilli au sein de ce bâtiment, le Syndicat d'eau (SIAEP) disposera d'un bureau et d'un local à archives distinct.



Dans sa conception, l'architecte a prévu une extension par élévation afin d'adapter des aménagements supplémentaires, en cas de besoin.



- Des **ateliers** d'une surface totale de 1 800 m² avec des vestiaires et des sanitaires, une zone de prise de travail, un local d'entretien et de séchage des vêtements de travail, un magasin dans lequel seront entreposés les équipements, le matériel et toute la quincaillerie nécessaire au travail des équipes.



Ont également été prévus : le garage dans lequel sont entretenus les véhicules et le matériel de la collectivité, un espace de stationnement pour les véhicules du service, un atelier menuiserie, un atelier peinture, une zone de stockage destinée à la voirie

et à la maçonnerie/couverture, ainsi qu'une zone dédiée à la plomberie et à l'électricité (stockage du matériel et entretien).

Les ateliers du centre technique municipal sont équipés d'une **mezzanine** afin d'optimiser l'espace et ainsi augmenter la surface de stockage.

Le **déménagement des services** est prévu en octobre prochain, la continuité des services sera assurée y compris pendant la période de transition.



Éclairage public

Quand dois-je éteindre mes publicités ou enseignes lumineuses ?

À Ploërmel, les publicités, pré-enseignes et enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1 heure et 6 heures du matin.

Par dérogation, les commerces en activité entre minuit et 7 heures du matin peuvent allumer leur enseigne une heure avant l'ouverture et la laisser allumée jusqu'à une heure après la fermeture.

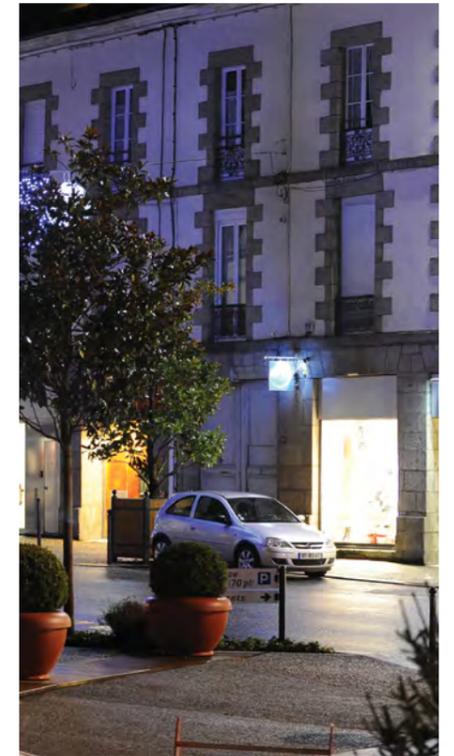
L'obligation d'extinction la nuit ne s'applique pas :

- aux affiches éclairées par projection ou transparence sur le mobilier urbain (abris-bus, kiosque à journaux, colonne porte-affiches...),
- aux aéroports,
- aux publicités numériques sur le mobilier urbain, à condition que les images soient fixes,
- aux publicités numériques de surface exceptionnelle (50 m² maximum).

Lors d'événements exceptionnels, des dérogations à l'extinction nocturne peuvent être décidées sur arrêté municipal (ou préfectoral).

Source : www.service-public.fr

Mis à jour le 2 mai 2014 (Direction de l'information légale et administrative)



Nouveaux commerces

Micro à Plo

Assistance informatique à domicile (maîtrise de l'ordinateur, nettoyage, etc.)
Intervention à Ploërmel + rayon de 15 km, du lundi au vendredi de 9h à 19h
Contact : Tél. 06 28 57 38 18
web : <http://microaplo.fr>

Igam

Cabinet d'expertise comptable
2, place de la mairie
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Contact : Tél. 02 97 73 01 91
mail : courriel@cegeam.com

Foll créa'

Couture, retouche et création (bébé, maman)
Déplacement à domicile sur Ploërmel et sa région, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h30 à 17h30
Contact : Tél. 06 29 82 80 27
mail : odic.charlene@orange.fr

Cartes sur table

Carterie artisanale
25 avenue de Guibourg
Contact : Tél. 06 78 20 65 05
mail : cartessurtable@orange.fr

Breizh Taxi Ploërmel

Contact : Tél. 06 37 40 94 96,
02 97 74 39 79
mail : philippe.allardin@orange.fr

Ben'Ext

Aménagement extérieur (maçonnerie générale, terrassement, murets, bassins, tonte de pelouse, etc.)
Contact : Tél. 06 33 57 67 65
mail : benripaud@gmail.com

La cabane@Vap

Boutique de cigarettes électroniques
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 14h à 19h (18h30 le samedi)
18 rue de la Gare
Contact : Tél. 02 97 70 22 06

Scam Chauffage

Spécialiste des énergies renouvelables (chauffage au sol, géothermie, aérothermie, climatisation)
Galerie du Trait d'Union
Contact : Tél. 02 97 22 32 20,
06 70 13 35 85 - mail : sca-m@orange.fr

DEFI-Protection

Vente, installation, suivi et entretien, vérification et contrôle, formation incendie
Contact : Tél. 09 81 75 65 80,
07 63 71 18 18

Alexandryne's Nail art

Stylisme onguilaire sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h30, et le samedi de 9h à 17h30
Contact : Tél. 06 84 90 44 04,
02 97 74 39 79
mail : alexandryne.verdier921@orange.fr

**Vous installez un nouveau commerce à Ploërmel ou vous déménagez ?
Contactez nous à magazine@ploermel.com**

Rendez-Vous d'Armel

Une pause musicale devenue incontournable dans la région de Ploërmel où musiques traditionnelles et musiques du monde se rencontrent.

Un moment convivial où chacun se retrouve afin d'écouter et de découvrir une programmation éclectique et de nouvelles musiques.

LIÙ

18 juillet ■ 20h30 ■ Château de Trécesson, Campénéac

Avec Liù, La chanson bretonne traditionnelle et contemporaine flirte avec le maloya réunionnais et le blues malien. Liù signifie couleurs. Les couleurs de Liù sont profondes et chaudes, scandées par un chant qui allie énergie, finesse et émotion, appuyées sur les basses généreuses d'une guitare acoustique en accord ouvert, éclairées et réchauffées par les lampes d'un ampli de guitare électrique.



ALAMBIG ELEKTRIK

18 juillet ■ 21h30 ■ Château de Trécesson, Campénéac

Après le succès de Disadorn 'noz fever, leur premier opus et une boulimie de fest-noz et de festivals intra et extra Armorica, le crew vintage rentre au laboratoire afin de concocter un nouvel élixir.

Du neuf, certes, il y en a : nouveau son, avec une place plus centrale accordée au chant en breton par la titularisation de Lors Landat (Feiz Noz Moc'h, Landat-Moisson, Kakoul Kolektif, ...) et l'arrivée du trompettiste Patrick Pereira.



DOM DUFF

25 juillet ■ 21h ■ Étang du Miny, Gourhel

Les Anglais parlent de power folk, tant Dom Duff a le don d'ébouriffer nos oreilles à grands coups de riffs agressifs. Les textes ne sont pas en reste, taillés à la serpe dans une veine poétique volontiers frondeuse. Inventeur d'une nouvelle forme d'expression musicale bretonne, le guitariste s'est imposé en une dizaine d'années comme le songwriter que toute la région attendait. Digne et dingue, Duff saura quoiqu'il arrive sonner les cloches du rappel.



WANG LI & YOM

1^{er} août ■ 21h ■ Abords du canal de Nantes à Brest, Montertelot

Coup de foudre artistique entre Yom et Wang Li qui se sont rencontrés à Paris. Leurs univers artistiques si différents ne les prédestinaient pourtant pas à composer ensemble. C'est avant tout un lien fort d'amitié qui leur a permis à tous les deux d'ouvrir un espace sonore nouveau, unique et intense, vibrant et visionnaire, une rencontre dédiée à la poésie.

À partir de 18h, venez également participer au pique-nique géant !



la fête de la Saint Armel « Gouel sant Arthmael »

CONCERTS ET FEST-NOZ

16 août ■ 20h30 ■ place de la Gare, Ploërmel

D'après la légende, un dragon dévastait le pays près de la forêt de Brocéliande. Saint Armel prit son étiole et de l'eau bénite, dompta le serpent et le chassa du pays. Aujourd'hui, fêter Saint Armel, c'est offrir aux habitants et aux touristes, un moment de culture alliant le patrimoine, la musique à l'histoire de notre ville. Au programme, métissage de musiques traditionnelles bretonnes et de jeunes talents.

PROGRAMMATION

MIRROR FIELD

À mi-chemin entre le rock celtique et le pop-folk, Mirror Field est un groupe phare de la scène celtique en France.



DAVID PASQUET GROUP

« David Pasquet Group » né de la scission d'« Ar Re Yaouank »... une bande de musiciens révolutionnant le Fest Noz...



BEAT BOUET TRIO

Venez découvrir ce nouveau Trio au textes engagés qui fait le lien entre musique urbaine et musique traditionnel de Haute-Bretagne.



HIKS

Hiks réveille le monde du fest noz avec une énergie sauvage et provocante. Un seul mot d'ordre : faire danser et toujours la musique bretonne !



EXPOSITION « Transparences »

Du 5 juillet au 31 août ■ Chapelle Bleue, Ploërmel

Mercredi ■ jeudi ■ samedi ■ dimanche : 14h à 18h30

Vendredi : 10h > 13h et 14h > 18h30

Laura Karčiauskaitė-Potet est une jeune artiste de Lituanie qui s'est spécialisée dans le travail du verre. Elle compose des œuvres tels que des vitraux, sculptures ou objets de décoration. Ayant acquis un style très personnel, l'artiste donne à ses œuvres un côté particulièrement insolite.



INFORMATIONS

Pôle Culturel

3 rue de Guibourg ■ Ploërmel
Tél. 02 97 74 08 21
www.ploermelcommunaute.com

Office de Tourisme Ploërmel Terres de Légendes

5 rue du Val ■ BP 106 ■ Ploërmel
Tél. 02 97 74 02 70
www.tourisme-ploermel.com

Le Pôle Culturel se réserve le droit d'annuler ou de modifier les animations.

N° de licences 1024427/1024284/1024285

**Vous organisez un événement culturel ?
Contactez-nous à magazine@ploermel.com**

Accueil de loisirs, bien préparer son été

L'été 2014 sera placé sous le signe des couleurs ! Les enfants de 3 à 14 ans seront accueillis à Ploërmel du lundi 7 juillet au lundi 1^{er} septembre. Les inscriptions* sont ouvertes depuis le lundi 2 juin, les lundis, mardis et jeudis, de 8h30 à 18h30.

→ Pour connaître le [programme complet](#), et téléchargez les contrats d'accueil, rendez-vous sur www.ploermelcommunaute.com, onglet *Un espace à vivre*, rubrique « Enfance/jeunesse » Accueil de loisirs ».



Les inscriptions pour les séjours ont quant à elles débuté le lundi 31 mars. *Courrez-y* car les camps 12/14 ans « Créons notre programme » (du 7 au 11 juillet), et « Moto » (du 21 au 25 juillet), le camp 9/12 ans « Activités nautiques » à Mûr de Bretagne (du 21 au 25 juillet), et le camp 7/10 ans « Activités nautiques + vélo » (du 7 au 11 juillet), sont **complets**.

DATES	THÉMATIQUES	LIEUX
POUR LES 5/6 ANS		
Du 17 au 18/07	Nuit au centre	Maison de l'enfance
Du 13 au 14/08	Nuit au centre	Maison de l'enfance
POUR LES 7/10 ANS		
Du 8 au 11/07	Activités nautiques + vélo COMPLET	Camping du lac + Base nautique Ploërmel/Taupont
Du 22 au 25/07	Équitation	Camping La Vallée du Ninian à Taupont + Ferme équestre Les Korrigans à La Croix Hélléan
Du 29/07 au 01/08	Nature & Brocéliande	Camping de Concoret + CPIE Forêt de Brocéliande à Concoret
Du 19 au 22/08	Équitation	Camping de Brocéliande à Néant Sur Yvel + Centre équestre de Tréhorenteuc
POUR LES 9/12 ANS		
Du 7 au 11/07	Équitation	Camping et centre équestre, domaine de Trémelin à Iffendic
Du 21 au 25/07	Activités nautiques, escalade, VTT COMPLET	Camping de Mûr de Bretagne + Base de loisirs de Guerlédan
Du 28/07 au 01/08	Activités nautiques, escalade, VTT course d'orientation	Camping de Mûr de Bretagne + Base de loisirs de Guerlédan
POUR LES 12/14 ANS		
Du 7 au 11/07	Créons notre programme COMPLET	Presqu'île de Rhuys
Du 21 au 25/07	Moto COMPLET	Héric
Du 28/07 au 1/08	Moto	Héric

*Les inscriptions aux activités se font à la journée et 3 jours minimum par semaine, pour l'ensemble des enfants, quelle que soit la structure.

! Depuis le mois de janvier, l'ensemble des inscriptions dans les accueils de loisirs, s'effectue à la maison de l'enfance, rue Pierre de Coubertin à Ploërmel, Tél. 02 97 93 68 13, mail : accueildeloisirs@ploermel.com

Carnaval des tout petits...

Le 3 avril dernier, les enfants du multi-accueil de Ploërmel Communauté ont sorti les déguisements pour une journée festive sous le regard amusé des professionnelles de la structure !



... et des plus grands !

Du côté des écoliers, ces derniers ont bravé le vent le 27 mars dernier à l'occasion du traditionnel carnaval des enfants.



Point Information Jeunesse

Le fichier baby-sitting, un outil pour les familles !

Besoin de faire garder vos enfants occasionnellement à domicile ?

Le Point Information Jeunesse met en relation les parents en recherche de baby-sitter et les baby-sitters eux-mêmes par le biais d'une liste de baby-sitters disponibles.

Un fichier synthétique est également à votre disposition à la Maison de l'enfance, à l'Office du Tourisme ainsi qu'à l'accueil de la mairie et du pôle culturel. Grâce au Point Information Jeunesse, chaque année des baby-sitters sont formés aux premiers secours. Ils ont également l'occasion de rencontrer les professionnels de la Maison de l'Enfance.

Le rôle du Point Information Jeunesse se limite uniquement à **mettre à jour** un fichier en libre consultation. Il ne s'engage pas sur le choix des personnes qui appartient aux seuls parents et aux seuls baby-sitters.

En aucun cas, le PIJ n'opère de sélection ou de choix sur les baby-sitters, ceci incombant pleinement aux parents. Charge à eux de prendre contact avec les baby-sitters et d'assurer leur responsabilité d'employeur.



Journée de formation aux premiers secours pour les baby-sitters.



Journée d'immersion à la Maison de l'enfance, pour les baby-sitters inscrites sur le fichier.

Le PIJ avec Laëticia FERREC, 3 rue de Guibourg, tél. 02 97 73 20 97, mail : pij@ploermel.com



Transports scolaires

Carte de transport valide

Le premier jour de la rentrée 2014/2015, votre enfant devra avoir une carte de transport valide.

Du 20 au 28 août 2014, vous pouvez venir retirer la carte de transport scolaire de votre enfant au Pôle Éducation, Enfance, Jeunesse à l'hôtel de ville de Ploërmel.

Pour les enfants pris en charge par le transport scolaire du SITS de Malestroit, une permanence sera organisée à la salle des fêtes de Ploërmel le 26 août.

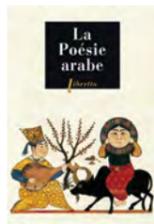
Depuis le 14 juin, toute nouvelle inscription est prise en compte dans la limite des places disponibles.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Marilyn LE GLAUNEC au 02 97 72 33 08 ou par mail transportscolaire@ploermel.com ou vous renseigner sur le site www.ploermel.fr onglet « Un espace à vivre » rubrique « Enfance, jeunesse / Transports scolaires ».

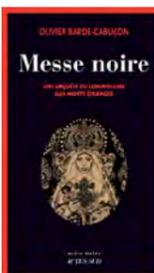


Le coin des adultes

► FICTION



La Poésie arabe, des origines à nos jours, Phébus, 2000. Collectif
Une présentation de l'ensemble de la production poétique arabe, du Ve siècle à nos jours, du Yémen à l'Andalousie. Une poésie qui, de tous temps, souhaite être une école de sagesse et de liberté.



Messe noire, Actes sud, 2013 (policier). Olivier Barde-Cabuçon
Un couple d'enquêteurs atypiques dans le Paris du XVIIIe siècle, le commissaire aux morts étranges et son père. Le corps d'une jeune fille est retrouvé sur une tombe, avec pour seuls indices, une hostie noire, un crucifix et des traces de pas. Est-ce un rituel sataniste ? Un polar historique prometteur qui n'est pas sans nous faire penser au Nicolas de Floch de Jean-François Parot.

► LIVRE DOCUMENTAIRE



De quelles couleurs sont les blancs, La Découverte, 2013. Laurent, Sylvie
Les contributions analysent ce qu'implique le concept idéologique autour de la couleur de peau blanche depuis l'époque coloniale (les «petits Blancs») jusqu'à nos jours où la notion de «racisme anti-Blancs» est de plus en plus utilisée dans les discours politiques depuis les années 2000 et la montée de l'extrême droite en France.



L'Esprit de Résistance, Locus Solus, 2013. Joseph Tréhin
Joseph Tréhin s'engage dans le maquis, sa femme elle poursuit la lutte depuis sa ferme où elle héberge les réfractaires au STO et futures recrues des maquis.



L'Archéologie de la Grande Guerre, Ouest-France, 2008. Collectif
Yves Desfossés, Alain Jacques et Gilles Pri-laux, responsables de fouilles dans le Nord et en Picardie, livrent les fruits de leurs observations et des recherches archéologiques récentes sur la ligne de front et les champs de bataille. Ils présentent ici des données inédites pour l'étude de la Grande Guerre, enrichies d'une remarquable iconographie. Car l'archéologie apporte une contribution décisive à la connaissance de cet épisode tragique de notre histoire récente.

► DVD

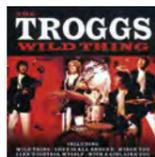


La Vie sur l'eau, Aventi, 2009. Mohammed Rasoulof
Un vieux cargo abandonné au large des côtes iraniennes. Une petite communauté venue du sud de l'Iran s'est installée et a reconstitué un village. A bord, on cultive des légumes, on élève des chèvres et les familles vivent de la revente de pièces de ferraille provenant des entrailles du cargo. Les garçons font passer d'innocents billets aux jeunes filles ; mais les pères veillent et doucement le cargo sombre...



Le Cerveau d'Hugo, FDT, 2013. Sophie Révil
« L'autisme a été déclaré grande cause nationale pour 2012 ». La grande cause nationale doit permettre de mieux faire connaître les difficultés que rencontrent les personnes autistes pour appréhender le monde qui les entoure et inviter chacun à les accueillir et les aider en milieu ordinaire. Hugo est une énigme vivante. Si vous le croisez dans la rue, vous penserez qu'il est un simple d'esprit. Pourtant, il est d'une intelligence remarquable, c'est même un génie dans son domaine, le piano...

► CD



Wild Thing, Pegasus, 2012. The Troggs
The Troggs est un groupe de rock britannique formé dans les années 1960 qui influencera le punk et le garage. Le titre de l'album reprend le tube qui fit sa légende (cette chanson fut reprise notamment par Jimi Hendrix en 1967).



Fri Lous, 2013. Joa
À lui seul ce simple nom est déjà un appel au plaisir et à l'échange, une invitation au bonheur de se retrouver et de partager ce que la musique a de plus précieux : l'émotion. Et c'est par la musique traditionnelle bretonne, sous toutes ses formes (à écouter, à danser, à rire, à jouer...), que le trio JOA nous convie à cette émotion. Tous trois musiciens chevronnés et reconnus depuis de nombreuses années, Armel an Héjer, Malo Carvou et Ronan Bléjean mêlent leurs voix pour nous faire pénétrer au plus profond de cette musique populaire, au cœur même de ses mélodies intemporelles, et nous en livrer toute la richesse émotionnelle »

Le coin des enfants



Un petit livre oublié sur un banc, Bamboo (Bande dessinée). Jim Camélia
Camélia est assise sur un banc et découvre à côté d'elle, un livre qui semble oublié ou abandonné. Elle l'ouvre et découvre une invitation à le lire et le redéposer au même endroit. En le lisant elle s'aperçoit que certaines lettres sont entourées et forment un message. À son tour elle laisse un message. Il va s'ensuivre une correspondance avec un mystérieux inconnu.



Sur la Piste du Soldat Inconnu, à partir de 11 ans. Sophie Lamoureux
Qui était le soldat inconnu ? Une enquête qui trace un portrait-robot du combattant de la première guerre mondiale, afin de retrouver des informations sur leur prénom, leur âge, leur condition sociale, leur origine géographique, sur la vie quotidienne de l'époque... Des photographies, cartes postales, fac-similés de lettres de poilus, des cartes et articles de journaux illustrent les propos. Une démarche originale pour ce documentaire qui aborde tous les aspects de la vie terrible des soldats.



L'école des Mauvais Méchants (complot 1), à partir de 9 ans. Stéphanie S. Sanders
On rééduque les Mauvais Méchants pour en faire de vrais méchants. Un mauvais sorcier, la fille de Dracula, qui préfère le chocolat chaud au sang humain ou Junior, fils du Grand Méchant Loup, qui a sauvé un enfant de la noyade se voient confier un complot, dernière chance pour eux de se racheter : ils doivent kidnapper une princesse, enlever un bébé, trouver un homme de main pour en faire leur esclave et renverser un royaume – tout cela en une semaine. S'ils échouent, ils peuvent dire adieu à leur carrière de Méchant. Contes et légendes les plus variés sont ici revisités avec beaucoup d'humour.



Tout en images, Casterman, 2013. Collectif
Une encyclopédie visuelle unique, pour tout voir et tout comprendre. 608 pages riches en informations Plus de 2500 illustrations, cartes, plans et schémas, tous les domaines de la connaissance : histoire, astronomie, zoologie, botanique, anatomie, sciences et techniques...

Les animations de la médiathèque

■ **Heure du conte & atelier de création de contes**, pour favoriser l'oralité chez l'enfant, son potentiel de création et la tradition orale.

Quand ? dès septembre, 2 fois par mois
Qui ? enfants de 6 à 12 ans

■ **Éveil à la musique**, pour favoriser l'apprentissage à la musique, le développement de l'enfant en le faisant participer.

Quand ? dès septembre, 1 fois par mois
Qui ? enfants de 0 à 3 ans

■ **Éveil à la lecture**, pour favoriser l'apprentissage à la lecture, le développement de l'enfant en le faisant participer.

Quand ? dès septembre, 1 fois par mois
Qui ? enfants de 0 à 3 ans

■ **Rencontre autour d'un café**, pour favoriser l'échange et la découverte autour des thèmes cinéma, musique et lecture.

Quand ? 3 rencontres par an
Qui ? adolescents, adultes

HORAIRE D'OUVERTURE POUR JUILLET & AOÛT

Mardi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h
Mercredi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h
Vendredi : 10h > 12h15 - 13h30 > 18h
Samedi : 9h30 > 12h15

HORAIRE D'OUVERTURE À PARTIR DE SEPTEMBRE

mardi : 13h30 > 19h
mercredi : 10h > 12h & 13h30 > 18h
jeudi : 9h > 12h (groupes adultes et scolaires)
vendredi : 10h > 12h & 15h30 > 19h (groupes adultes et scolaires : 14h > 16h)
samedi : 10h > 12h & 13h30 > 17h

Charly, un ami qui vous veut du bien

Charly décide de se lancer un défi : être finisher* du marathon des sables, c'est-à-dire, aller jusqu'au bout des 5 épreuves à travers les dunettes du désert sud marocain. Avec pour objectif de partager son expérience avec les enfants et de servir de la notoriété du marathon des sables pour améliorer les conditions de vie des enfants, dans le monde mais aussi en Bretagne.



La préparation : une aventure humaine et un investissement familial.

Ses plus grands fans, sa femme et ses trois garçons. Avec lui, ils ont vécu au rythme de la préparation sportive et mentale de Charly. Préparer son corps et son esprit pour vaincre la chaleur et gérer ses efforts pendant une course de 244 km n'est pas chose facile : régime alimentaire, entraînements, petites et longues courses ; bref, une hygiène de vie qu'il a fallu rendre compatible avec la vie de famille. **Un sacrifice pour le plaisir de se dépasser.**

Des supporters, il en a eu des tas ! Chaque fin d'étape, famille, collègues, patron, amis et sponsors ont suivi sa progression dans le désert, guettant son arrivée sur la Live webcam (caméra fixe qui diffusait en direct).

Charly nous confiait

« les mails reçus chaque fin d'étape de la famille, des amis, des collègues... ont joué un rôle important et m'ont permis de tenir lorsque c'était dur. Je les relisais, ça m'apportait du réconfort. »

Un défi pour soi, pour se dépasser, pour se prouver et s'éprouver.

Que dire de cette course en plein désert marocain sous un soleil de plomb approchant des 56 degrés ? Un calvaire pour notre breton et pour ses concurrents peu habitués aux grosses chaleurs. De l'eau chaude, impossible à digérer, dans ces conditions, l'hydratation est un vrai challenge. Des dénivelés et des sols difficiles à apprécier dans leur complexité, tellement c'est une découverte. Enfin des distances, au-delà du commun, connu en posant les pieds à la descente du car, en plein désert sud marocain. L'ultra trail, par excellence.

1^{ère} étape : 6 avril - 34 km

2^e étape : 7 avril - 41 km

3^e étape : 8 avril - 37,5 km

4^e étape : 9 avril - 81,5 km

4^e étape : 10 avril - 81,5 km

5^e étape : 11 avril - 42,2 km

Étape de la solidarité : 12 avril - 7,7 km pour l'UNICEF.



Courir pour une cause : les enfants

L'étape de solidarité du marathon des sables est une manière originale pour l'UNICEF de sensibiliser les coureurs du monde entier sur la condition des enfants et faire de chacun d'entre eux des ambassadeurs pour la protection des droits de l'enfant et des militants contre la violence faite aux enfants lorsqu'ils retournent dans leur pays.

« To make the invisible visible as the children are our present and our future** . »

UNICEF

Un partenariat naturel avec Ploërmel, ville amie des enfants

Pour toutes ces raisons, la ville de Ploërmel a décidé de soutenir la démarche de Charly Marteau d'Autry. Ploërmelais, il a été l'ambassadeur breton à la hauteur du défi qu'il s'est fixé : un sportif au grand cœur engagé pour les enfants. Il a ainsi partagé son expérience hors du commun avec les élèves des classes de CM1 de Jules Verne et de Loyat, qui ont pu le suivre et le soutenir tout au long du marathon. Lors de Brocéliande Fantastic, il s'est associé à l'UNICEF pour sensibiliser les enfants à la richesse que représentait l'eau et aux inégalités avec les enfants des pays en voie de développement. Il a également parrainé la première édition du Trail du Lac le 17 mai dernier au Lac au Duc.

*finaliste

** La violence à l'encontre des enfants est tout à fait évitable lorsque les individus s'unissent pour affirmer qu'elle n'est pas acceptable. Lorsqu'ils rendent visible l'invisible. Les enfants sont un cadeau. Ils sont aussi notre avenir.

Ouverture de la baignade

Tout l'été, vacanciers et habitants pourront profiter du soleil sur la plage du Lac au Duc avec baignade surveillée, tous les jours de 13h30 à 18h30.

Pour l'occasion, la plage s'est même refait une beauté, puisque 1 000 tonnes de sable ont été acheminées sur site au printemps. En effet, la dernière livraison de sable datait de la fin des années 90 ; le besoin de renouveler le sable sur place était donc nécessaire afin de préparer au mieux le site pour la saison estivale qui a démarré le 1^{er} juillet.



La Ploërmelaise, 4^e édition

La ville de Ploërmel renouvelle son soutien au comité départemental du Morbihan dans sa lutte contre le cancer colorectal, et lance avec lui, la 4^e édition de La Ploërmelaise.

En 2013, la marche/course La Ploërmelaise avait rassemblé plus de 1 000 participants sur son parcours de 6 km. La 4^e édition se déroulera le dimanche 21 septembre 2014, l'objectif est de rassembler jusqu'à 2 000 marcheurs et coureurs. Tous les bénéfices seront reversés au Comité du Morbihan de la Ligue contre le cancer. Les fonds seront dédiés à l'acquisition de matériels destinés à améliorer la qualité de vie des patients dans les centres de soins du département.



BULLETIN D'INSCRIPTION 2014 (1 bulletin par participant)

NOM :

Prénom :

Commune de résidence :

Mail :

Inscription : 6€ - 12 ans : 1€ • Autorisation parentale : Oui

Âge : Non

Vous êtes : coureur marcheur

Votre taille de t-shirt : S M L XL

① Appartenez-vous à un groupe (école, entreprise, collectivité, famille, amis) ?

Nom du groupe

Inscriptions possibles le jour J de 9h à 9h45 au tarif de 8€

plus d'informations sur www.la-ploermelaise.org

Vous organisez un événement sportif ? Contactez-nous à magazine@ploermel.com

Ma commune a du cœur !

La ville de Ploërmel a récemment obtenu le label « Ma commune a du cœur », décerné par l'association RMC/BFM.



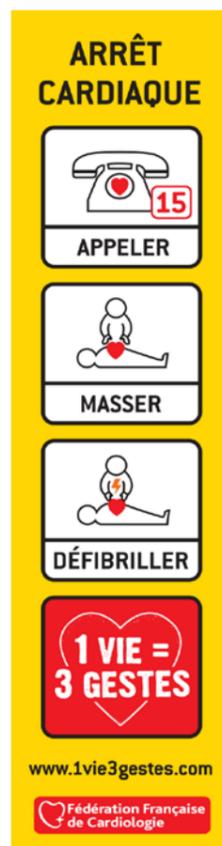
À l'origine de ce projet, un constat alarmant : chaque année en France, 40 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque en dehors de l'hôpital. Les communes labellisées s'engagent pour faire réduire ce chiffre.

En premier lieu, il s'agit de recenser les dispositifs mis en place par les communes pour diminuer ce chiffre trop élevé : nombre et emplacement des défibrillateurs, accès 24h/24 et 7j/7, informations au grand public...

À Ploërmel, une large campagne est menée depuis quelques années :

- Formation des agents de la ville « sauveteur secouriste au travail »,
- Installation extérieure sur bâtiment public de défibrillateur accessible 24h/, 7j/7 situé à proximité des lieux touristiques et de rassemblement (sport, culture...) y compris en centre-ville,
- Communication dans les médias, sur le site Internet de la ville,
- Organisation de conférence sur la santé et le sport, etc.
- Recensement de l'ensemble des défibrillateurs sur l'application « Arrêt Cardiaque ».

Toutes ces actions font de Ploërmel, une ville ambassadrice pour lutter contre les accidents cardiaques. C'est pourquoi le 25 juin, monsieur Bernard OGER, adjoint à la vie en ville, au tourisme et au patrimoine, est allé à Paris recevoir officiellement ce label 2 ♥ pour l'année 2014.



À télécharger sur votre smartphone : l'appli iOS et Android « Arrêt Cardiaque »

Plus d'informations sur www.macommueneaducoeur.fr

Plan canicule

Attention aux chaleurs de l'été

Inscrivez-vous sur le registre nominatif de votre commune, afin de pouvoir bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan d'alerte par la Préfecture.



Sont concernées les personnes vivant à domicile :

- de plus de 65 ans
- en situation de handicap
- de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail.

Les personnes inscrites bénéficieront ainsi d'un accompagnement par téléphone et/ou visites à domicile. N'hésitez pas à contacter le CCAS de Ploërmel pour vous ou l'un de vos proches afin de réaliser une inscription sur ce registre.

Retrouvez les bons gestes à adopter en cas de forte chaleur sur www.ploermel.fr

Centre Communal d'Action Sociale
26, rue du Général Leclerc
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 73 20 75
Mail : cias@ploermel.com

Le mot de la majorité

Aux commandes depuis deux mois, la nouvelle équipe prend ses marques et a connu des séances de conseil animées. La campagne n'est manifestement pas terminée pour l'opposition, mauvaise perdante, qui s'est placée dès le départ dans une démarche qui se voulait constructive selon ses déclarations. Or force est de constater qu'elle se réfugie dans une attitude agressive, l'une des composantes agitant la menace de recours contentieux à propos de tout et de rien, l'autre allant jusqu'à refuser d'adopter le règlement intérieur qu'elle avait elle-même mis en place. Enfin, l'ancienne équipe organise des manifestations pour l'implantation du lycée public lors des séances de conseil, oubliant qu'elle a disposé de 6 ans pour mettre en route un projet découvert... la veille des élections pour en faire un argument de campagne.

Elle essaie de faire porter un échec éventuel de projet d'implantation porté par la région qui n'a dévoilé que des contours flous, et n'a jamais précisé ses besoins réels de surface de terrains ou de lieux d'implantation, n'a pas défini les besoins d'infrastructures et d'équipements connexes.

La nouvelle équipe contrairement à l'ancienne majorité doit pouvoir se projeter dans la gestion des investissements à venir et notamment ceux du futur lycée. La nouvelle majorité compte ses deniers avant de lancer des projets. L'équipe de PLOERMEL avec passion a vidé les caisses. Elle a déjà oublié que l'année 2014 commence par une situation financière dans le rouge, et oui la ville a débuté son année avec un découvert financier alors qu'elle avait commencé

son mandat avec plus de 5,6 millions d'euros d'économies. Désormais elle se montre exigeante et veut donner des leçons.

Face à cela la nouvelle équipe s'organise, cherche les économies partout afin de ne pas poursuivre la spirale des dépenses effrénées et redresser la situation. Tous les élus sont présents, tous travaillent pour relancer la machine. Ils savent qu'ils seront jugés aux résultats et ils y arriveront contrairement à ce que disent les Don Quichotte qui s'agitent devant la Presse et le public présent aux séances du Conseil.

Ploërmel en mouvement

Le mot de Ploërmel avec Passion

Pour le lycée public

Les principaux responsables de la mauvaise situation financière laissée en 2008 sont revenus aux affaires. Après une campagne calomnieuse, ils claironnent aujourd'hui notre bonne gestion : les comptes sont assainis, le dialogue social rétabli, et les conditions du développement économique sont réunies.

Le lycée public est un atout supplémentaire, porteur au niveau économique : plus d'emplois et d'entreprises, plus d'habitants, plus de consommation, plus de richesse pour la ville et la communauté ; et au niveau éducatif : plus de formations, plus de jeunes formés et mieux armés face au risque du chômage.

L'état, la région et le conseil communautaire du 18 février (à l'unanimité) l'ont décidé et budgété. Patrick Le Diffon et son équipe doivent le concrétiser.

Béatrice LE MARRE, Arnaud LE PIOUF
Françoise COYAC, Gérard PAYOT

Pour contacter Ploërmel avec passion
Mail : ploermelavecpassion2014@gmail.com

Le mot de Ploërmel nouvel élan

Pourquoi tant de hargne : exclusion des commissions – Appel d'Offres : M. Alloyer. Economie, Hôpital, environnement : P. Anselin. Social : C.Siro. Cris pendant les séances, injures de Mohamed Azgag : « Anselin est gâteux, illégitime pour l'emploi ». Pas influençables aux menaces Oger ni aux lettres anonymes, nous dérangeons par nos propositions concrètes. Les Ploërmelais jugeront le bilan le Diffon à la toise de ses indemnités.

Paul ANSELIN, Myriam ALLOYER, Camille SIRO

Pour contacter Ploërmel nouvel élan
contact@ploermelmunicipales2014.fr
PLOERMEL NOUVEL ELAN
14 rue du Clos Hazel
56800 PLOËRMEL

Appel à collectage

Libération de Ploërmel : appel à collectage

Ploërmel a été officiellement libérée le 6 août 1944, date de la jonction entre la 4^e DBUS et le bataillon FFI de Ploërmel.



Pour que la commémoration demeure un événement à part entière du devoir de mémoire et s'adresse à l'ensemble des Ploërmelais, des jeunes, des adultes, des aînés, des historiens ou tout simplement des amateurs curieux de l'histoire ploërmelaise,

les élus de la ville de Ploërmel ont pris la décision de la célébrer en octobre 2014.

En effet, cette date est plus adaptée pour que élèves et enseignants soient associés à la manifestation, pour que la commémoration entre dans leur projet pédagogique d'année scolaire et aussi pour inviter l'ensemble des Ploërmelais à cette reconstitution historique animée par une rétrospective portant sur l'occupation, la résistance à Ploërmel, le bataillon FFI ploërmelais, les bombardements des 12 et 13 juin 1944, les combats de St-Marcel... et la libération d'août 44. D'anciens résistants et des habitants de Ploërmel viendront partager leur histoire ou celle de leurs aînés avec les auditeurs.

Pour préparer ce support audio-visuel, la ville de Ploërmel lance un appel aux habitants de Ploërmel Communauté désireux d'apporter leur contribution à ce devoir de mémoire sous la forme de prêts de documents et de photographies.



Mystringue, de son vrai nom Henri Calindre, est une figure marquante de Ploërmel, et de la Résistance morbihannaise.

! Avant le lundi 15 septembre, transmettez vos documents et photographies

Que chacune et chacun soient par avance remerciés pour la constitution de ce fonds documentaire, nécessaire à la qualité de la rétrospective du mois d'octobre. Laurent CARROUR, responsable de la médiathèque de Ploërmel ou Mikaël PÉRON, son adjoint, sont chargés de recueillir vos prêts. Vous pouvez les joindre à la médiathèque et par téléphone au 02 97 74 28 25.

Permanences des associations

Pôle culturel

3 rue de Guibourg, 56800 Ploërmel - Tél. 02 97 74 08 21

FRANCE MUTUALISTE, le 2^e vendredi du mois, sur rendez-vous • 02 99 67 50 81 / 02 94 40 65 92

CICAS, tous les mercredis, sur rendez-vous
N° vert : 0 820 200 075

URSSAF, les 2^e et 4^e mardis du mois, 9h30 - 12h / 14h - 16h
CAUE, tous les mardis des semaines paires

Maison des Solidarités

Rue Barthélémy Thimonnier, 56800 Ploërmel

CIDFF	Tous les mardis des semaines paires 9h - 12h • Contact : 02 97 63 52 36
ADIL	1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 17h15 • Contact : 0 820 201 203
Croix Rouge	mardi de 9h30 à 11h30 mercredi et jeudi de 14h à 16h30
UFC Que Choisir	1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois 9h - 12h • Contact : 02 97 47 49 90
Centre de distribution alimentaire	Mardi de 14h à 16h
Resto du Coeur	De décembre à mars : mercredi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 11h30 D'avril à novembre : mercredi et vendredi, de 9h à 11h
Secours catholique	1 ^{er} et 4 ^e mardi du mois 14h - 16h30

Pôle Social

26 rue du Général Leclerc, 56800 Ploërmel • Tél. 02 97 73 20 75

Mutilés du Travail • FNATH	1 ^{er} jeudi du mois • 13h30 - 15h
Veuves et veufs civils	3 ^e lundi du mois 10h - 12h • Contact : 02 97 47 42 80
EFAI Toxicomanie	4 ^e mercredi du mois 18h30 - 20h • Contact : 02 97 76 49 00
ADAVI CAPP Ass. Départ. d'Aide aux Victimes	1 ^{er} jeudi du mois sur RDV • 14h - 17h30 Contact : 02 97 26 41 52
Groupe de parole de personnes endeuilées	2 ^e vendredi du mois / 20h - 22h
Conciliateur de justice	mercredi après-midi sur convocation : 14h - 17h
UDAF 56 Médiation familiale	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois sur RDV 9h - 12h • Contact : 02 97 54 79 18

Salle des Carmes

sous l'office de tourisme situé 5 rue du Val, 56800 Ploërmel

Croix d'Or 3^e vendredi du mois • 20h - 22h